

qui était encore à son époque dans la cour de la maison des religieuses du Verbe-Incarné et provenait de la collection du Choul.

En mourant, Guillaume du Choul légua ses collections à son fils Jean, botaniste passionné qui ne semble guère s'être préoccupé des vieilles pierres et des médailles, car, après lui, on perd la trace de presque tous les trésors réunis par son père. Mais ce dernier conserva la faveur des érudits pendant plus de deux siècles pour ses ouvrages sur la religion romaine et la Castramétation qui furent traduits en latin, en italien et en espagnol. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle qu'ils perdirent leur vogue, au moment où l'érudition se fondait sur des bases plus rigoureuses. Du Choul n'en restera pas moins une grande figure de la Renaissance lyonnaise, et notre chauvinisme s'émue, quand on connaît ces quelques lignes de lui qui rapprochent sa mentalité de la nôtre : « *Et sans la malheureuse et barbare nation gottique ennemie des lettres et de la vertu, qui a bruslé une infinité de bons livres, et ruiné un si grand nombre de somptueux edifices, serait Rome et l'Italie encores en son entier* »¹. Que n'a-t-il ajouté la France ?

La même année que paraissait le *Discours sur la Castramétation*, Gabriel Symeoni en publiait une traduction italienne². La destinée de ce polygraphe florentin, qui naquit en 1509, fut des plus curieuses. Il passa sa vie à quémander les faveurs des princes auxquels il dédiait ses œuvres, ne se fixant nulle part et changeant sans cesse de maître. La liste de ses mécènes est fort longue, mais elle est curieuse : il commença par le pape Léon X, puis passa à la duchesse d'Etampes et conquist les faveurs de François I^{er} et du cardinal de Lorraine. Il demanda sans succès la protection du duc de Plaisance Pierre-Louis Farnèse et de la duchesse de Valentinois, mais il obtint celle du prince de Melphe. Il entra ensuite successivement au service des évêques de Trente et de Troyes, puis du duc de Guise François de Lorraine. Il alla enfin mourir à Turin chez le prince Emmanuel-Philibert de Savoie. Il séjourna à Lyon à plusieurs reprises, en 1539 avec François de

1. *Discours sur la Religion des Anciens Romains*, édit. jam. cit., p. 182.

2. *Discorso sopra la Castrametatione et disciplina militare de Romani*, composto per il S. Guiglielmo Choul, Gentilhommo Lionese, Consigliero del Re, et Presidente delle Montagne del Delfinato, Con i Bagni, e essercitii antichi de Greci, et Romani. Et tradotto in lingua Toscana per M. Gabriel Symeoni. Lyon, G. Rouille, 1555.